

Image not found or type unknown



ATTENTE DE LA PENSION DE REVERSION

Par **guivir**, le **02/02/2013** à **06:53**

Bonjour,

Mon mari est décédé au mois de mai 2012, j'ai demandé la pension de reversion. J'ai 58 ans et en invalidité et perçois 712.00 euros par mois.

La Carsat m'a dit, il y a environ un mois, que j'allais attendre 3 ans pour la percevoir. Je ne comprends pas. Je leur transmets les papiers demandés.

Par **P.M.**, le **02/02/2013** à **11:19**

Bonjour,

Il faudrait demander à l'organisme les dispositions précises qui reportent ce versement si elles ne vous ont pas été communiquées...